

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1065

Artikel: Le temps des vaches maigres
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

Le temps des vaches maigres

Nous voilà entrés dans le temps des vaches maigres. La croissance du chômage, la fin abrupte des aventures spéculatives, la morosité économique influencent naturellement la santé des finances publiques. Et même si la conjoncture s'améliore, il est fort probable que nous ne connaîtrons plus les vaches aussi grasses d'antan. Les grands projets intérieurs — Rail 2000, les nouvelles transversales alpines, la reconversion de l'agriculture, un effort accru de formation à tous les niveaux, pour ne citer que les plus importants — et les gigantesques besoins de la planète, au sud comme à l'est, vont exiger des moyens financiers importants, expression d'une solidarité élémentaire et de nos intérêts bien compris.

L'adaptation sera douloureuse, à la mesure des mauvaises habitudes que nous avons collectivement prises ces trois dernières décennies. La croissance économique continue et le phénomène de la progression à froid aidant, les pouvoirs publics n'ont guère regardé à la dépense. Pour dire crûment les choses, la courbe des recettes a entraîné celle des dépenses, et l'on ne connaît pas de collectivité publique ayant en période de prospérité constitué quelques réserves qui se révéleraient fort utiles aujourd'hui. Ceux-là mêmes qui maintenant défendent la plus grande rigueur, partis comme magistrats, ont participé allègrement jusqu'à hier au festin.

Méfions-nous des médecins qui préconisent des traitements de choc. La situation n'est pas d'une gravité telle qu'elle justifie des thérapies radicales. Une simple comparaison internationale le montre à l'évidence. Par ailleurs on ne fait pas virer les paquebots publics aussi facilement que de frêles esquifs. Le redressement budgétaire doit se réaliser progressivement. Un seul aspect justifie une attention particulière: aucun budget de fonctionnement ne peut durablement s'alimenter à l'emprunt; ce serait faire payer aux générations futures nos dépenses de consommation.

Méfions-nous également tout à la fois des maximalistes et des minimalistes. Il est faux de croire possible des coupes brutales sans porter atteinte à des équi-

libres sociaux. Mais il est tout aussi erroné de mépriser de petites économies sous prétexte de l'importance du déficit à combler. Les premières ne peuvent se concrétiser qu'à terme, après réexamen attentif de l'ensemble des tâches de l'Etat; les secondes, additionnées, pourraient étonner par leur ampleur.

Pour l'heure l'opération semble mal partie. Les exécutifs renâclent à proposer les économies nécessaires, chaque magistrat défendant son dicastère. Et les parlements taillent au hasard de majorités occasionnelles ou selon la loi de la moindre résistance, quand ils ne choisissent pas la facilité de la réduction linéaire. Les organisations de la fonction publique, voyant venir le danger, crient au loup et toute tentative de réduction du personnel, voire même de stabilisation des effectifs, est aussitôt condamnée comme une atteinte intolérable aux prestations indispensables de l'Etat. Deux attitudes maladroites qui se renforcent mutuellement et qui obscurcissent le débat politique.

Et si l'on commençait par se mettre d'accord sur quelques postulats de base? En premier lieu, le souverain n'acceptera pas d'augmentation d'impôts s'il ne perçoit pas une réelle volonté d'économie et de rationalisation de la gestion publique. Et la conjoncture actuelle n'est pas particulièrement favorable à un accroissement de la charge fiscale. Convenons ensuite que le gonflement de l'Etat n'est pas au-dessus de tout soupçon: toutes les tâches assumées par lui et tous les postes de travail n'impliquent pas des services indispensables aux usagers et ne sont pas socialement justifiés. Un réexamen rapide et exhaustif s'impose donc, en collaboration avec la fonction publique.

A défaut d'un consensus de ce type et d'un accord sur quelques grandes priorités, ce sont les médications à la Molière qui prévaudront. Purges et autres saignées laisseront le malade plus mal en point encore: fonction publique démotivée, injustices sociales plus criantes, formation négligée. L'équilibre financier des collectivités publiques se révélera en définitive un exercice fort coûteux.

JD